

Affaire n° 12-20250626

**Attribution du marché ~~réalisation de chemins~~
d'exploitation – relance du lot n° 3 suite à déclaration
sans suite (3^{ème} procédure)
(DGA Grands Travaux - Louis Boyer)**

**Soumise au Conseil municipal
Séance du jeudi 26 juin 2025**

La commune s'est engagée dans la modernisation des chemins d'exploitation en faveur des agriculteurs du territoire.

Certaines modernisations ont déjà été réalisées (chemin Pétréas, chemin des Lanternes) et ont été subventionnées au titre du FEADER.

La réalisation des travaux des chemins Pins, Platanes et 50 sont finalisés.

La modernisation du chemin 50 a pour objet les aménagements suivants :

- créer une voie chaussée béton sur environ 2,7 km de largeur 3.50 m accessible aux engins agricoles,
- aménager ponctuellement des aires de croisements (élargissement de chaussée),
- créer un réseau d'eau potable / défense incendie,
- protéger les habitations des écoulements d'eaux pluviales par la création de fossés,
- créer des ouvrages hydrauliques pour le franchissement de ravine en toute sécurité.

Un appel d'offre ouvert a été lancé le 22 janvier 2025.

Eu égard au montant de l'opération, la consultation a fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne et localement au Quotidien.

A la date limite de remise des offres, le 24 février 2025, 6 plis ont été reçus :

- SAS GRANDS TRAVAUX DE L'OCEAN INDIEN (G.T.O.I)
- NAOTERA BTPT
- SARL BETCR
- SARL LTH
- SARL LAMOLY
- GROUPEMENT STROI/MAGICSOL

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 28 mai 2025 a émis un avis favorable à l'attribution du marché à la société BETCR.

Il résulte en effet de l'article L.1414-2 du Code général des collectivités territoriales que les marchés passés selon une procédure formalisée, mais dont le montant estimé est inférieur au seuil européen, ne sont pas attribués par la Commission d'Appel d'Offres mais par l'assemblée délibérante.

Le Conseil municipal est dès lors invité à procéder à l'attribution suivante :

Désignation	Attributaire	Montant estimatif
Réalisation de chemins d'exploitation – relance du lot n° 3 suite à déclaration sans suite (3 ^{ème} procédure)	BETCR M. Cyrille RAMSAMY, gérant Siège social : 43, Lotissement Hermitage Longuet – La Saline – 97422 Saint-Paul	2 817 695,63€ TTC

Les travaux seront subventionnés au titre du FEADER.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 23, compte 2315.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'attribuer le marché au candidat BETCR,

- d'autoriser le Maire à signer ledit marché, tout document administratif, technique et financier relatif à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Maire,